

# ADDUCTION D'EAU A SANGHA

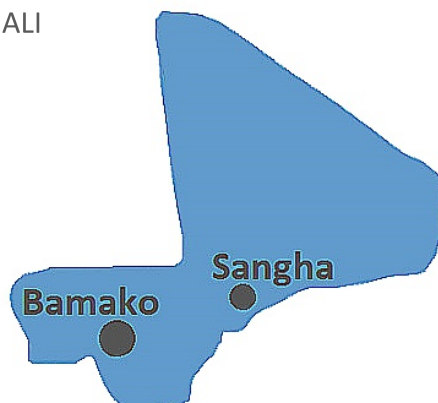
## CONTEXTE



Dans le prolongement de la crise alimentaire de 2007, la commune de Sangha, comme l'ensemble du Mali, continue de faire face à l'insécurité alimentaire notamment du fait d'une production vivrière insuffisante et peu diversifiée.

Cette situation s'explique par un certain nombre de facteurs dont la mauvaise pluviométrie, la rareté et la pauvreté du sol, la faible maîtrise de l'eau, des techniques agricoles, et l'ensablement d'un certain nombre de barrages lié au phénomène croissant de désertification qui touche la région.

MALI



## OBJECTIF GÉNÉRAL

Renforcer l'accès et la gestion de l'eau potable des populations de la commune de Sangha pour améliorer leurs conditions de santé.

- Mettre en place les infrastructures nécessaires à l'accès à l'eau potable des populations des villages de Barrou Nah, Barrou Koh, Banani, et Sobanou Bas ;
- Sensibiliser les populations des villages à l'importance de l'hygiène de l'eau et au paiement du service ;
- Renforcer les commune de Sangha dans sa capacité à gérer de manière autonome l'accès à l'eau potable.

## BENEFICIAIRES

La commune de Sangha comprend 56 villages et dépend du cercle de Bandiagara dans la région de Mopti en pays Dogon. Dix villages constituent en quelque sorte des quartiers de « Sangha ville ». Ils se situent sur le plateau. Les quarante six autres villages se situent soit au pied ou accrochés au flan même de la falaise, soit dans la plaine comme le village de Tiréli.

## PARTENAIRE LOCAL

Ce projet est porté par la mairie d'Allonnes (Sarthe) dans le cadre de sa coopération décentralisée avec la Commune de Sangha. L'ADESAF et l'ACAD en sont les opérateurs. L'ADESAF est chargée de la mise en œuvre du volet social.

## PARTENAIRES



## CONTACT

Responsable du projet  
Alain JOHAN



[contact@adesaf.org](mailto:contact@adesaf.org)



+33 (0)1 40 02 05 90



[www.adesaf.fr](http://www.adesaf.fr)